

Le conseil en évolution professionnelle

L'offre de service du **conseil en évolution professionnelle** telle que définie par l'arrêté du 16 juillet 2014 est structurée sur 3 niveaux et s'inscrit dans le cadre du service public régional de l'orientation :

- 1er niveau : un accueil et une information individualisée
- 2ème niveau : un conseil personnalisé
- 3ème niveau : un accompagnement personnalisé à la mise en œuvre du projet

Ces différents niveaux de service n'ont pas vocation à être tous mis en œuvre systématiquement. Cela dépend des **besoins du bénéficiaire** et de son **degré d'autonomie**. Afin d'assurer la délivrance d'une offre de service homogène, un groupe de travail quadripartite a élaboré le [référentiel d'activité du conseil en évolution professionnelle](#).

CEP : en savoir plus sur les 3 niveaux d'accueil

ACCUEIL INDIVIDUALISÉ	CONSEIL PERSONNALISÉ PAR UN REFERENT CEP	ACCOMPAGNEMENT PAR UN REFERENT CEP
 <p>Être écouté Disposer d'une information sur les emplois, les métiers</p>	 <p>Clarifier ma situation Définir mon projet Définir ma stratégie Vérifier la faisabilité</p>	 <p>Être accompagné par un référent CEP Mettre en oeuvre Adapter ma stratégie</p>

Ressources utiles

- [Guide Repères CEP & référentiel](#) (pdf)
- [Sélection de contenus, par le Centre de veille et de ressources](#)
- [Quizz CEP sur www.opcalia.fr](#)
- [Newsletter CPF \(DGEFP\) – Juillet 2015](#) (pdf)
- [Arrêté du 16/07/2014 : Cahier des charges CEP](#)
- [SPRO : ressources et outils](#)

Opérateurs CEP

- [Apec](#)
- [Cap Emploi](#)
- [Missions Locales](#)
- [Pôle Emploi](#)

Les Opacifs

- [Fongecif](#)
- [Fafsea](#)
- [Unifformation](#)
- [Unifaf](#)
- [Opcalim](#)
- [FAF.TT](#)
- [Unagecif](#)

- [AFDAS](#)
- Apecif Cama